Organisé par :

Ensemble Montplaisir

Ovale Malissard

Partenaires :

cHAMPIONNAT NATIONAL

UGSEL

Rugby Juniors à 7
Élite et Promotionnel
Du 4 au 6 Avril 2018

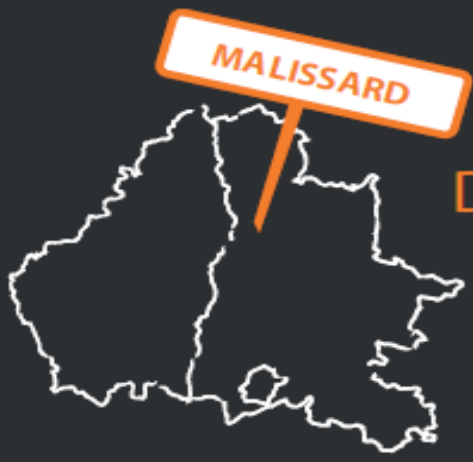

STADE DESCHAMP

UGSEL
Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique

Nantes, Valence, Grenoble, Senlis,
Marvejols, Saint Chely, Versailles,
Chateauneuf de Galaure

Crédit Mutuel LA banque à qui parler

CASAL SPORT

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ACCUEIL	Accueil des équipes de 14h00 à 18h00 Accueil des équipes au Stade Roger Deschamp – RUE DU STADE – 26120 – MALISSARD – Possibilité de garer bus et mini bus devant le stade.. Pour les équipes arrivant en train, réception en Gare de Valence Ville ou Valence TGV (Préférable). Toutes les équipes doivent être présentes pour 18h00.
ORGANISATION	Les équipes du Lycée Montplaisir et du club de l'Ovale Malissard vous accueille en collaboration avec l'UGSEL 26/07.
CONTACT	FUMAT Fabien : 06/85/71/11/59 fabien.fumat@lycee-montplaisir.org referent national sports co Gilles BERTHELOT 06 66 62 48 09
COMPETITION	Nous réaliserons la compétition sur le Stade Roger Deschamp – RUE DU STADE – 26120 – MALISSARD – (Terrains en herbe).
ENGAGEMENT	Les équipes qualifiées dans leur super territoires ou à l'issue des matchs inter-super territoires doivent valider leur participation en inscrivant leur équipe sur U sport . Cette inscription doit être réalisée au plus tard le 12 mars
RESTAURATION	Mercredi soir : à la salle des fêtes de Malissard. Jeudi Midi : sur le lieu de compétition Jeudi soir : à la salle des fêtes de Malissard Vendredi midi : sur le lieu de compétition ou panier repas
NAVETTES	Possibilité de navettes pour les équipes. A réserver lors de l'inscription. Cout maxi et remboursement trop perçu si nécessaire
HEBERGEMENT	Les équipes seront en charge d'assurer leur hébergement. - Hôtel Campanile Valence Sud (9 rue du docteur Abel 26000 Valence) : https://goo.gl/maps/xKWXNzRJFay / tel = 04 75 56 92 80 - Hôtel Campanile Valence Nord (Route de Châteauneuf 26500 Bourg-Lès-Valence) : https://goo.gl/maps/f583yTMp5JT2 / tel = 04 75 82 92 97 -Hôtel Seyvet (24 avenue Marc Urtin 26500 Bourg-Lès-Valence) : https://goo.gl/maps/mPqfaqudi6r / tel = 04 75 43 26 51 -Ace Hôtel (47 avenue des Auréats 26000 Valence) : https://goo.gl/maps/KM7sW7CmtbP2 / tel = 04 75 56 05 60 -Hôtel Ibis Budget (Rue de Chantecouriol 26000 Valence) : https://goo.gl/maps/od1Xthj9UuD2 / tel = 0 892 68 06 73
FORFAIT RESTAURATION	Forfait obligatoire de 36.50€ par personne.
DROIT D'ENGAGEMENT	11,50 par participant
CAUTION	Conformément à l'article 41.1 (titre IV) des règlements généraux, une caution de 305€ doit être versée soit directement à l'UGSEL Nationale soit à votre territoire) Ce chèque vous sera restitué avant la fin de l'année scolaire selon les conditions de l'article 14.3.
QUESTIONNAIRE	***Questionnaire à retourner au plus tard le 7 MARS 2018 par mail: fabien.fumat@lycee-montplaisir.org***
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2018 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dico route).
ANIMATION PASTORALE	Temps pastoral au début de la compétition. Cercle du respect avant chaque rencontre. Poignée de main des joueurs et entraineurs à la fin des matchs.
ANIMATIONS	une soirée le jeudi 5 Avril « De l'amateur à l'élite : comment vivre sa passion du rugby? » En présence d'invités prestigieux (Arbitre, joueur et entraîneur de l'élite etc…)
RECOMPENSES	Vendredi 6 Avril à 11h30, Remise des récompenses et cérémonie de clôture des championnats au Stade Roger Deschamp – RUE DU STADE – 26120 – MALISSARD –

CADEAU-SOUVENIR	Un T.shirt de la compétition sera remis à chaque participant

REGLEMENT	Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2017-2018 parus sur le site : www.ugsel.org Tous les enseignants sont invités à consulter les règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité
DIRECTEUR DE COMPETITION	Fabien FUMAT
REPRESENTANT BUREAU NATIONAL	A désigner
REPRESENTANT CTN ET RESPONSABLE JEUNE OFFICIEL	Alan MOREAU Alain RIBAUTE
CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante)
LICENCES	Présentation obligatoire au délégué sportif lors de l'accueil du championnat

conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national

Elite

Les équipes peuvent venir avec un jeune officiel qui pourra prétendre à la validation HNSS

Promo

Toutes les équipes promo doivent venir avec un jeune officiel capable d'arbitrer le niveau concerné. Validation HNSS possible

Une caution de 300€ par équipe devra être déposée au près du délégué sportif de la compétition, en cas d'absence de caution, les résultats sportifs de l'équipe ne sont pas pris en compte.

Cette caution est restituée, en fin de compétition, si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires

TENUE	Doit être en conformité avec **l'article 26 titre XI des règlements généraux** - en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité
VOL	L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
REGLEMENT DISCIPLINAIRE	**Conformément aux articles 19 et 20 titre IV, a 1er alinéa des règlements généraux de l'UGSEL : «** Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe »
JURY D'APPEL	Il sera constitué comme indiqué **à l'article 16 du titre IV** des règlements généraux. En championnat de sport collectif, le (la) Président(e) du Comité d'organisation ou son (sa) Représentant(e), un (une) représentant(e) des arbitres.
ANTI DOPAGE	**Conformément à l'article 28 titre XII**,,les licenciés Ugsel peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage suivant les modalités arrêtées par le Ministère des Sports., il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

UGSEL
Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique

CHARTE
ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

UGSEL - 277 RUE SAINT JACQUES 75240 PARIS CEDEX 05 - www.ugsel.org

ÉDUQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

Mercredi 4 avril

De 14h00 à 18h00	Accueil des équipes au Stade Roger Deschamp – RUE DU STADE – 26120 – MALISSARD – Possibilité de garer bus et mini bus devant le stade.
18h00	Mot du directeur et Temps pastoral Cérémonie d'ouverture avec tirage au sort des matchs Réunion technique
19h15-20h15	Repas à la salle des fêtes de Malissard.
20h30	Départ vers les hôtels

Jeudi 5 avril

De 9h00 à 17h30	Matchs de poule des championnats ELITE et PROMO au Stade Roger Deschamp – RUE DU STADE – 26120 – MALISSARD Déjeuner sur le lieu de compétition
A partir de 18h30	Repas à la salle des fêtes de Malissard avec une soirée qui aura pour thème : De l'amateur à l'élite : comment vivre sa passion du rugby? En présence d'invités prestigieux (Arbitre et joueur, entraîneur de l'élite, présence du secrétaire général de la F.F.R etc…)
21h30 environ	Départ vers les hôtels

Vendredi 6 avril

De 9h00 à 11h	Matchs de classement et finales des championnats ELITE et PROMO au Stade Roger Deschamp – RUE DU STADE – 26120 – MALISSARD
11h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture des championnats sur le lieu de compétition. Puis repas sur place ou paniers repas.
13h30	Fin des championnats et départ des équipes.

Organisation des rencontres :

Les horaires et la forme sont donnés à titre d'informations

Jeudi 5 avril			
Horaires des matchs	Terrain n°1	Horaires des matchs	Terrain n°2 et Terrain n°3
Elite=6 équipes	ELITE Match 2x6mn (Pause 5mn) 5 Tours = 5 matchs sur la journée 3 Tours le matin et 2 l'après midi	Promo=9 équipes	PROMO Match 2x6mn (Pause 2 mn)
De 9h00 à 10h10	1er tour = 3 MATCHS / 1 par équipe	De 9h00 à 11h00	1er Tour = 3 poules de 3, 2 matchs par équipe sur 2 terrains
De 10h10 0 11H20	2ème tour = 3 MATCHS/ 1 par équipe		
De 11h20 à 12h30	3ème tour = 3 MATCHS/ 1 par équipe	11h15 à 13h00	Pause déjeuner
De 12h30 à 14h30	Pause déjeuner	13h00 15h15	2ème Tour = 3 poules de 3, 2 matchs par équipe sur 2 terrains
De 14h30 à 15h40	4ème tour = 3 MATCHS/ 1 par équipe		
De 15h40 à 17h	5ème tour = 3 MATCHS/ 1 par équipe	De 15h30 à 17h	¼ de finales = 4 MATCHS (à partir des classements des 2 tours) 1er VS 8ème / 4ème vs 5ème / 3ème VS 6ème / 2ème VS 7ème (9ème exempt)
17h à 18h	Marge disponible pour la compétition		
		17h à 18h	Marge disponible pour la compétition
L'ensemble des équipes (Promo OU Elite) aura fait 5 Matchs sur la journée.			

Vendredi 6 avril				
Horaires des matchs	Terrain n°1	Horaires des matchs	Terrain n°2 et Terrain n°3	
	ELITE Match 2x10mn (Pause 5mn)		PROMO Match 2x7mn (Pause 2mn)	
9h15	Match pour la Place 5 entre le 5ème et 6ème	9h00	½ Finale Tableau Perdant	½ Finale Tableau Perdant
9h50	Match pour la Place 3 entre le 3ème et 4ème	9h30	½ Finale Tableau Vainqueur	½ Finale Tableau Vainqueur
10h30	Match pour la Place 1 entre le 1er et 2ème	10h00	Match pour la Place 5	Championnat à 3 pour les places 7/8/9
		10h25	Match pour la Place 3	
		10h50	Finale	

11h30 Remise des récompenses et cérémonie de clôture des championnats sur le lieu de compétition.